



**Le 2<sup>e</sup> Groupe scout de Hull travaille dans la bonne entente, en collégialité et en prenant connaissance des conséquences de ses gestes sur les autres. Sa gestion est décentralisée et orientée vers la volonté des jeunes. Il assure une bonne progression scout et compte la nature et la protection de l'environnement au cœur de ses valeurs.**

Jeudi 12 novembre 2015  
20 h  
École des Deux-Ruisseaux

## Procès-verbal

Présents : Simon Leclair, Rémi Colpron, Josée Leclerc, Marie-Hélène Cantin, Marie-Josée Chartrand, Trevor Rivest, Isabelle Derome, Marie-Claire Lemay, Sophie Boisvert, Michel Ducharme, Pascal Boyer, Patrick Derepentigny.

1. Début
  - a. Bienvenue aux nouveaux membres
    - i. Pas de nouveaux membres
  - b. Adoption de l'ordre du jour
    - i. Ajout 2<sup>e</sup> et 3b
    - ii. Daniel propose l'adoption

CG20151112-01

Adoptée à l'unanimité

- c. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 15 octobre 2015
  - i. Corriger le nom de famille de Marie-Hélène, Marie-Claire était absente, Marie-Claude Gareau à corriger, Mowgli est mal écrit, Isabelle était absente, rajouter Marie-Josée Chartrand partout.
  - ii. La pensée du jour est « A qui la faute »
  - iii. On reporte l'adoption du procès verbale afin de faire les corrections nécessaires.
- d. Suivi au procès-verbal
  - i. Suivi à la résolution demandant d'écrire une lettre au CA du district. Simon fera le suivi
  - ii. Service web Bénévolat Canada suivi non fait
  - iii. Garder la note de service de garde dans nos suivis
  - iv. Les foulards, on a trouvé un fournisseur. On doit prendre contact avec elle afin de voir si on peut en commander d'autre.
  - v. Suivi sur la procédure en équipement à faire





- vi. Compte bancaire de la meute Mowgli
  - 1. Pascal Boyer propose de fermer le compte et de transférer les sommes au 2<sup>e</sup> groupe scout de Hull.

CG20151112-02

Adoptée à l'unanimité

- vii. Suivi Formation à faire par Daniel
- viii. Résolution pour le compte bancaire du Clan
  - 1. Les signataires sont Marie-Hélène Cantin, Sébastien Roy, Trevor Rivest, Marie-Josée Chartrand

CG20151112-03

Adoptée à l'unanimité

- ix. On précise que le fond de départ du clan sera de 400\$
- x. Ne pas oublier d'écrire une lettre de remerciement aux épiceries
- xi. Suivi à faire sur la procédure de cotisation.
- e. Suivi du plan d'action
  - i. Suit son cours
    - 1. Sophie Boisvert prend le développement
    - 2. Il nous reste le poste de financement à pourvoir.

## 2. Décisions

- a. Analyse de territoire : révision des faits; pistes de solution
  - i. Il faut aller sur place, parler aux jeunes,
  - ii. L'analyse nous permet de dire que l'on doit se concentrer sur le recrutement pour les unités castors et possiblement Mowgli selon le recrutement d'animateur.
    - 1. Rémi et Sophie reviennent avec une proposition de où on concentre nos efforts.
- b. VAJ : responsabilités à définir et placer au cahier de gestion
  - i. Pour le moment, il n'y a pas de frais
    - 1. Processus A) la nouvelle personne doit s'inscrire à une session de vérification ou aller directement au bureau scout durant la journée. Elle est informée de cette session par son chef d'unité
    - 2. Processus B) s'il y a urgence, on peut utiliser Backcheck. La personne remplit le formulaire d'inscription pour adulte sur le site du district (attention, fiche recto-version)
    - 3. Elle doit le soumettre au chef de groupe par courriel le formulaire.
    - 4. Le district envoie une facture au groupe.





5. Les unités payent le Backcheck
6. Simon propose le tout On doit rajouter au cahier de gestion

CG20151112-04

Adoptée à l'unanimité

- c. JULO : inscription en ligne
  - i. On a reçu le courriel de l'ASC pour une inscription en ligne
  - ii. On pense qu'on devrait attendre encore car le dossier n'est pas encore prêt.
- d. La Guignolée
  - i. Laura Dutto est déjà sur le dossier. Elle envoie des invitations. Les unités participent selon leur désir
    1. 6 décembre 2015
- e. DAFA
  - i. 2 animateurs de la troupe Coureur des bois veulent faire le DAFA.
  - ii. Daniel le propose d'accorder la subvention à 100%

CG20151112-05

Adoptée à l'unanimité

3. Informations
  - a. Finances
    - i. Dépôts des prévisions budgétaires et bilan de la corporation
      1. Déposé officiellement
      2. On ferme le compte Mowgli

CG20151112-06

Adoptée à l'unanimité

- b. Info sur les plans de camp
  - i. Vous devez avertir Marie-Josée quand vous soumettez un plan de camp car elle ne reçoit pas l'info, mais Michel va regarder la confirmation du SISC pour régler la situation
  - ii. On donne certaines informations précisant les exigences pour les plans de camp.
  - iii. Les unités en coéducation, une personne doit avoir un animateur et une animatrice qui ont le cours MVT.
  - iv. Alpaga fera un suivi avec les unités.
- c. Nouvelles des unités
  - i. Castor
    1. Castou : découcher 18-19 décembre avec promesse
    2. Découvreur : remise de peau de castor la semaine dernière





- 
- ii. Louveteaux
    - 1. Roc de la paix, promesse dimanche 29 novembre 2015
    - 2. Wainganga : camp d'automne super, promesse à venir
  - iii. Éclaireur
    - 1. Phoenix : veuillez d'arme pour la promesse
  - iv. Pionnier
    - 1. Camp en fin de semaine
  - v. Clan
    - 1. Camp la dernier fin de semaine de novembre
  - d. Nouvelle du district :
    - i. AGA du 8 mars
      - 1. Élection du nouveau CA
  - 4. Dates des prochaines rencontres : 10 décembre, 18 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin
- 5.** Levée de la rencontre
- a.** 21h30 ordre du jour épuisé.





---

## Plan d'action pour l'année 2015-2016

### i. Qualité

- Les animateurs doivent être présents à un minimum de 80% des réunions pour être considérés comme animateur. Sous ce seuil, ils seront considérés comme des bénévoles occasionnels.
- Que d'ici juin 2015, tous les adultes impliqués dans le groupe en animation et en gestion aient suivi un minimum de 3 nouvelles formations dont la pédagogie de leur branche.

### ii. Présence

- Que chaque unité prépare une activité de service à la communauté en plus de celles déjà organisés par le Groupe.

### iii. Croissance

- Qu'il y a un partenariat d'établit avec un organisme communautaire permettant d'accroître nos effectifs jeunes et/ou adultes.

### iv. Permanence

- Que soient comblés 4 postes d'action au conseil de groupe dont la comptabilité, le financement, le responsable de l'équipement et le responsable du développement.

